

FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE DROITS ET CULTURE AUTOCHTONES

TLGIRT Saguenay

Date d'approbation	15 avril 2015	
Instance décisionnelle	DGR	
Date de la dernière modif.	14 nov. 2016	

DÉTAIL DE L'ENJEU		
Fiche	6.03A – Droits et cultures autochtones	
Enjeu:	Droits et culture autochtones	
Objectif	Éduquer, informer et sensibiliser aux droits et à la culture autochtone ainsi qu'à l'utilisation de la forêt par les communautés autochtones du territoire	
Indicateur	Activité de diffusion d'information liée aux droits et à la culture autochtones et à l'utilisation de la forêt par les communautés autochtones du territoire	
Unité d'aménagement	023-71	

	-	\mathbf{a}	PTI	
-	_			_

Description de l'enjeu

Précisions sur l'enjeu

- Cet enjeu aborde la question de l'enrichissement culturel qui vise à développer les connaissances générales et l'intérêt pour les droits et la culture autochtones.
- Afin de répondre à cette préoccupation, la TLGIRT recommande de se tenir à jour grâce à différentes sources d'information.
- Malgré l'intérêt et le questionnement de la TLGIRT Saguenay quant aux droits autochtones et des négociations en cours entre le gouvernement et les communautés, ce point, compte tenu de son caractère légal, ne sera pas abordé pendant les travaux de la Table.

SOLUTION ET MOYEN DE MAÎTRISE

Moyen de maîtrise

- Présentation à la TLGIRT de la culture autochtone et de l'utilisation du territoire :
 - o par les communautés (au besoin).
- Formation « Autochtones » par le Secrétariat aux affaires autochtones à l'intention du personnel du MFFP
- Formation « Autochtones » à l'intention du personnel (BGA et entrepreneurs) dans le cadre de la certification forestière
- Documentation :
 - o http://www.autochtones.gouv.qc.ca/index.asp

Méthodologie du suivi

- Compte rendu des comités de travail de la TLGIRT
- Registre de formation (BGA)

Forêts, Faune et Parcs Québec ** *

FICHE ENJEU SOLUTION SIMPLIFIÉE DROITS ET CULTURE AUTOCHTONES

TLGIRT Saguenay

Date d'approbation	15 avril 2015	
Instance décisionnelle	DGR	
Date de la dernière modif.	14 nov. 2016	

RESPONSABILITÉS			
Préparée par :	Steeve Coulombe, ing.f., UG de la Rivière-Péribonka et Julie Deschênes du Groupe Forestra		
Professionnel responsable de la FES :	Richard Tremblay, ing.f., UG de Saguenay-Sud-et-Shipshaw		
Approbation du ou des gestionnaires responsables :	Caroline Couture, ing.f., chef de l'UG de Saguenay-Sud-et-Shipshaw	Date : 1 ^{er} décembre 2018	
Adhésion des partenaires :	TLGIRT Saguenay	Date : 18 mai 2017	

Historique de la fiche					
Version/date	Action	Date	Section modifiée	Commentaires	
1.0	Adoption	22 novembre 2012		TLGIRT	
2.0	Adoption	18 mai 2017	Simplification de l'ensemble de la FES Retrait de la cible	Présenté les 9 mars et 18 mai 2017, modification réalisée « préoccupations légitimes » et ajout des droits	
1 ^{er} décembre 2018	Mise à jour – Fusion UA	1 ^{er} décembre 2018	Mise à jour – UA et signataire		